

Collectif mobilité

Compte-rendu de la réunion n°1 du 8 mars 2022

1- Tour de table et présentation de la démarche

Présentation aux participants la démarche de participation citoyenne engagée par les élus à travers la Charte et le 1^{er} collectif *Observatoire de la participation*. Le *collectif mobilité* est le 2^e mis en place pour traiter spécifiquement de ce thème prégnant tant pour les questions d'environnement, que sociales et inclusives. Il est prévu que le collectif se réunisse 4 fois par an, le mardi début de soirée convient à tous les membres présents.

Les membres du collectif se présentent et les habitants présents expliquent leur intérêt à participer à ce groupe. Les questions de sécurité reviennent souvent.

Une présentation, jointe au compte-rendu, permet de balayer les attendus des élus pour ce collectif. Le cadre réglementaire et les différentes compétences dans le domaine des mobilités (de la Région à la commune) sont présentés. Les habitants n'avaient pas forcément tous en tête ces différents niveaux d'organisation. La commune reste tout de même compétente sur plusieurs aspects et peut de toute façon soutenir des demandes et appuyer des projets qu'elle juge opportuns / nécessaires.

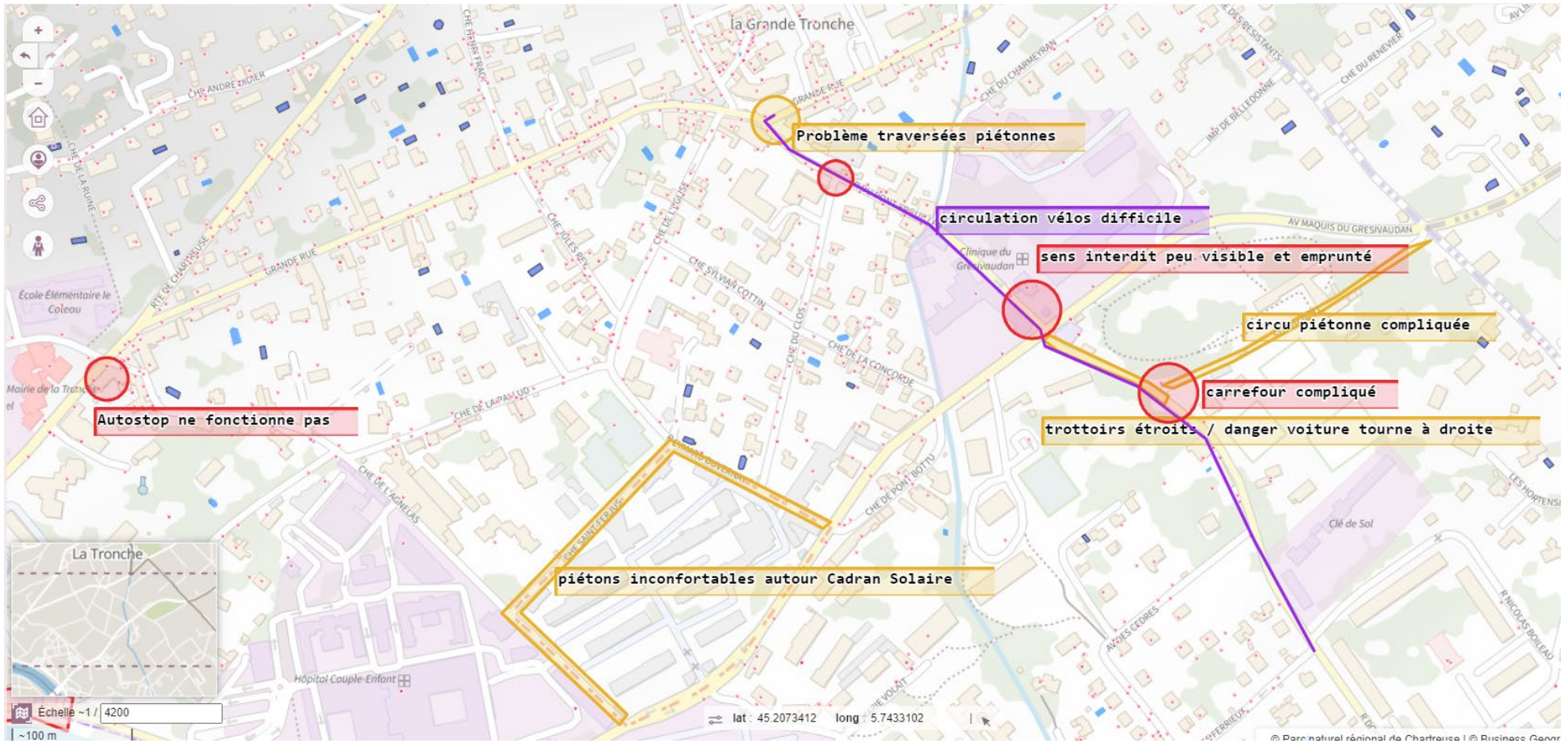
2- Temps de travail sur table

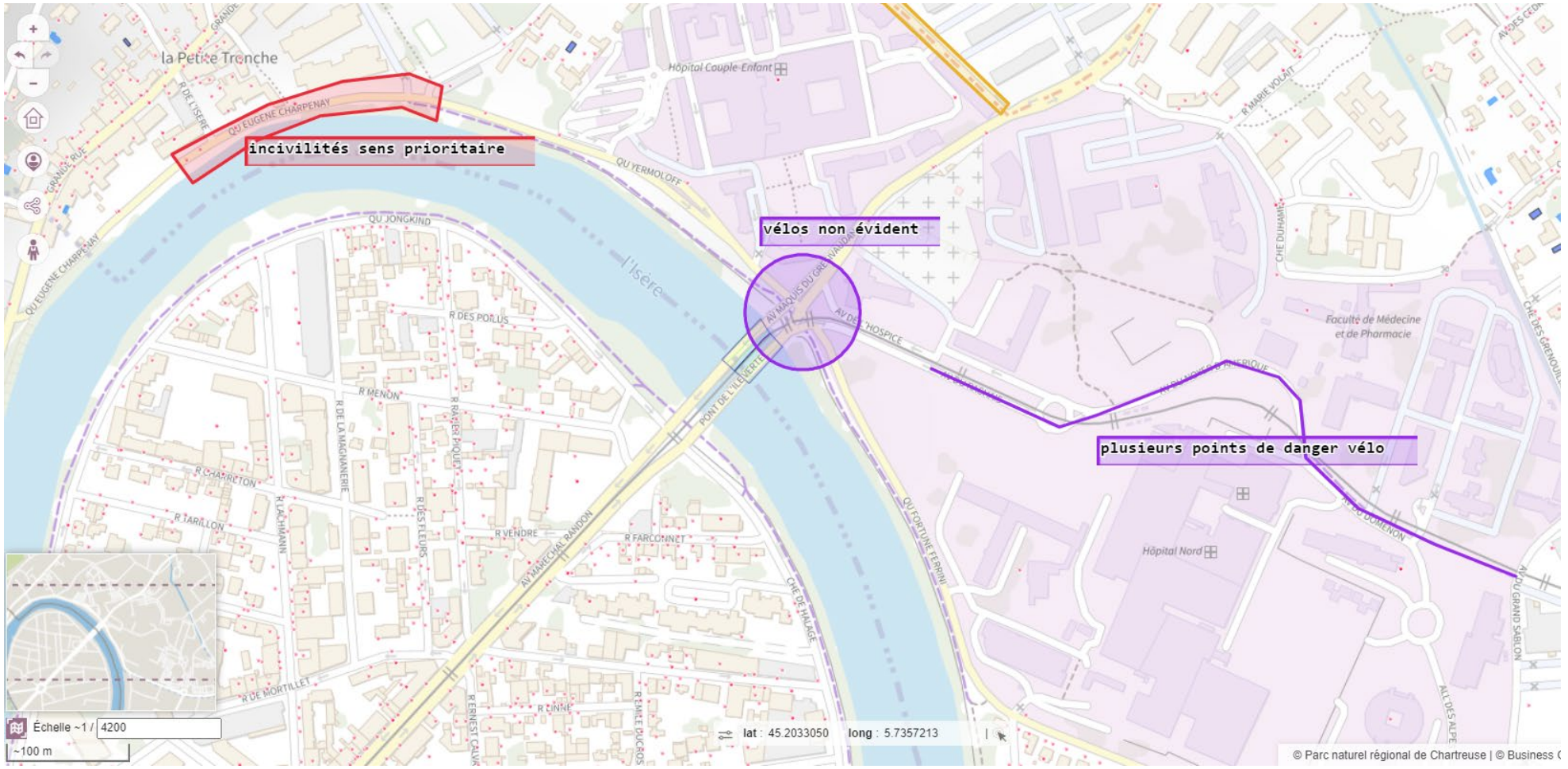
Dans un deuxième temps, les habitants sont invités à travailler sur carte pour commencer à identifier des zones / des formes mobilités qu'ils estiment prioritaires à regarder.

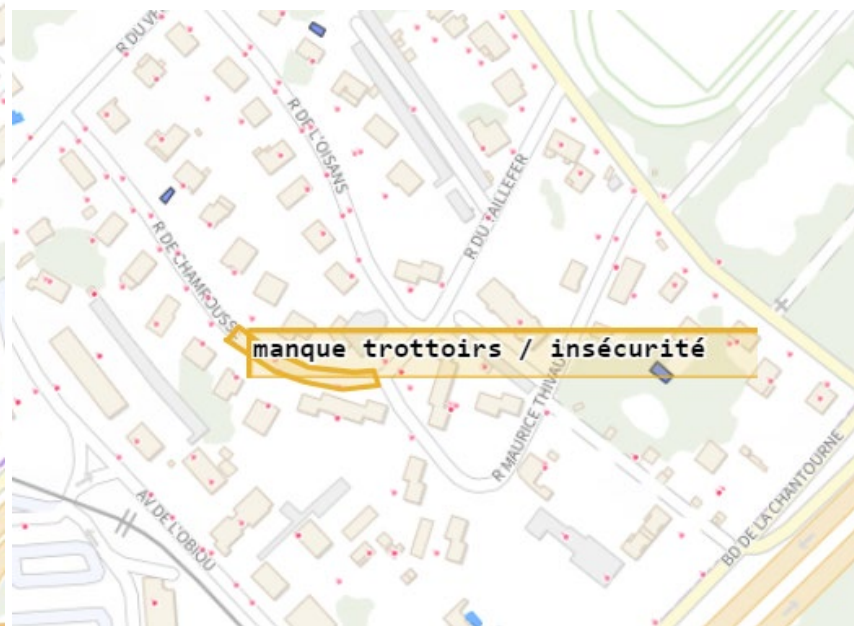
Une synthèse de la carte est également jointe à ce compte-rendu (ci-après).

Il est proposé que le collectif se réunisse à nouveau le mardi 7 juin 2022 à 18h en salle du conseil à la mairie.

Merci à tous de votre participation !

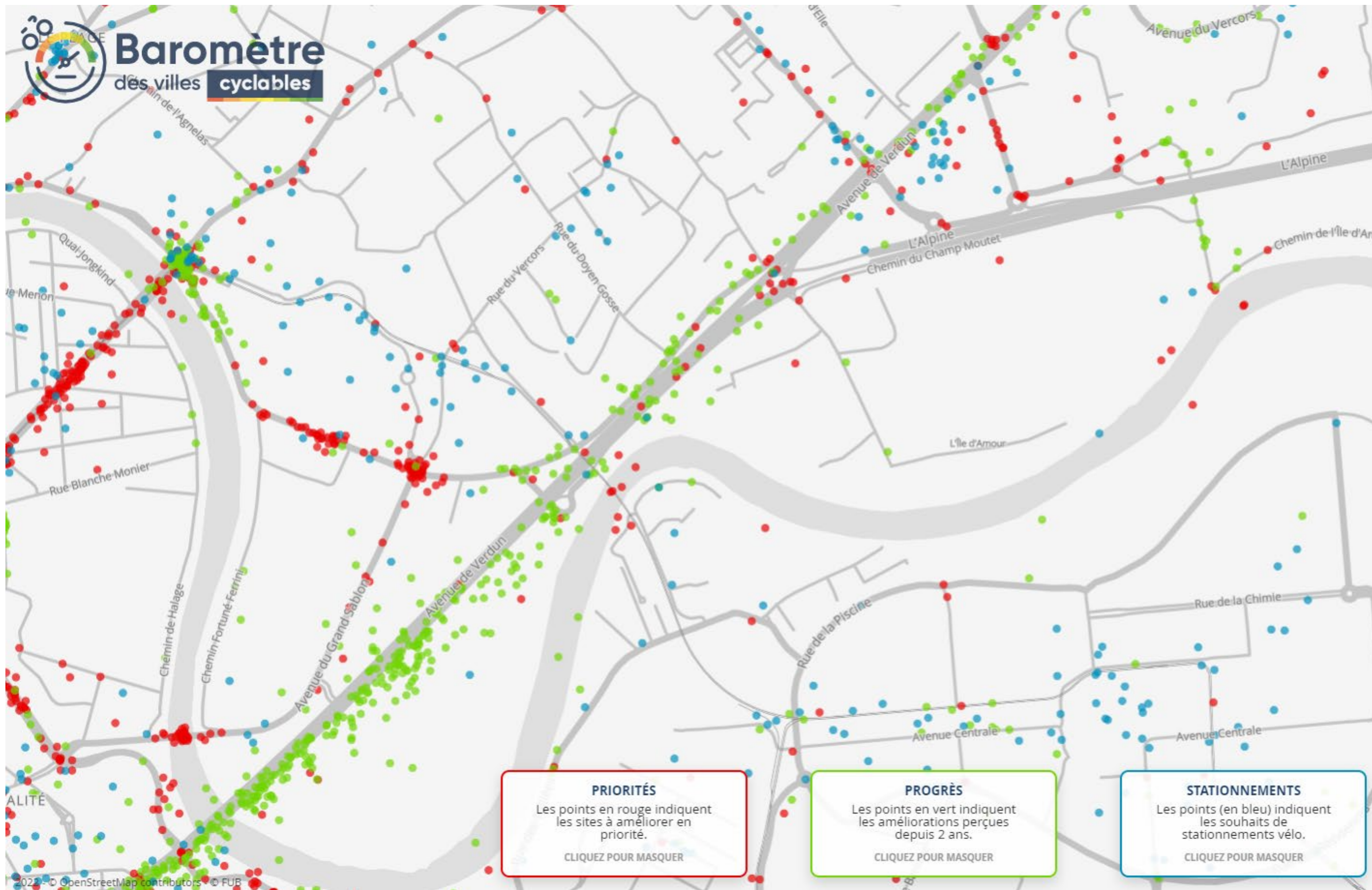








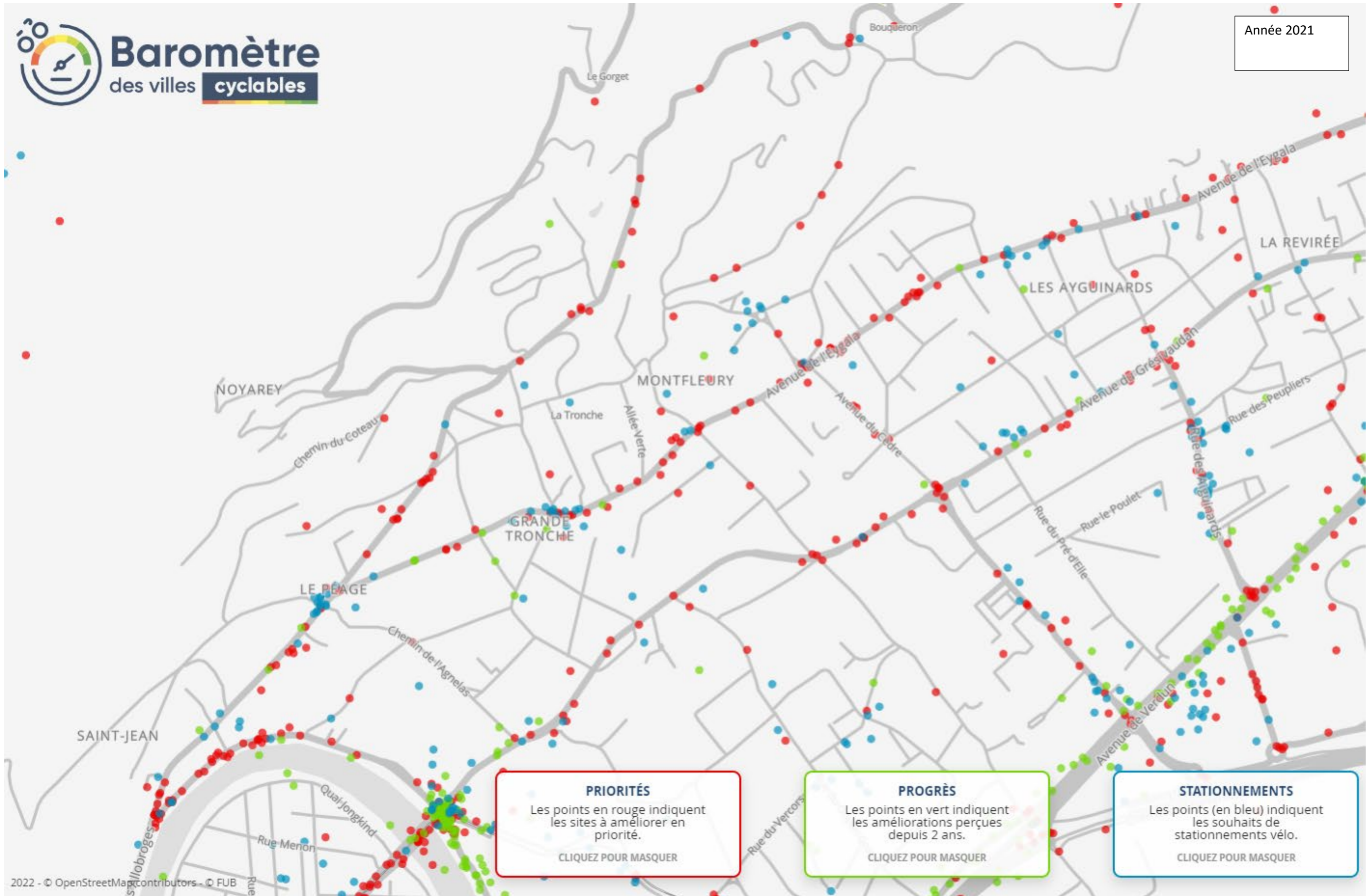
Baromètre des villes cyclables





Baromètre des villes cyclables

Année 2021



PRIORITÉS

Les points en rouge indiquent les sites à améliorer en priorité.

CLIQUEZ POUR MASQUER

PROGRÈS

Les points en vert indiquent les améliorations perçues depuis 2 ans.

CLIQUEZ POUR MASQUER

STATIONNEMENTS

Les points (en bleu) indiquent les souhaits de stationnements vélo.

CLIQUEZ POUR MASQUER

PARTICIPATION
CIT@YENNE
VILLE DE LA TRONCHE

Collectif mobilité
Réunion n°2 – 07 juin 2022



Ordre du jour

- Point sur les projets de mobilité en cours :
 - ü déploiement du libre service trott / VAE
 - ü expérimentation de sécurisation Route de Chartreuse
- Votre ressenti sur les projets à venir
- Vos idées sur la mobilité piétonne à La Tronche (quartier / quartier ; suivant les saisons ; suivant les publics ; l'éclairage nocturne) – un nouvel outil
- Des projets que vous pourriez soumettre dans le cadre du budget participatif – jusqu'au 15 juin

POINT NON ABORDE



Projets de mobilité en cours

déploiement du libre-service trott / VAE

L'opérateur DOTT a obtenu le marché de location de vélo à assistance électrique et de trottinettes pour 3 ans

Déploiement à compter de début juillet sur une 20^{aine} d'emplacements

Réactions ? Propositions ?

Marquage prochainement des stations.



Projets de mobilité en cours

retour sur expérimentation Route de Chartreuse

L'expérimentation de sécurisation des piétons prend fin ces prochains jours pour laisser la place à des travaux de réseaux.

Réactions ? Propositions ?

Une réunion publique est prévue le **22 juin, salle du Conseil municipal** pour faire le point sur ce test / voir ce qui peut être retenu pour le projet d'aménagement à venir / présenter les contraintes de chantier de réseaux (1 an de travaux)



Projets de mobilité en cours

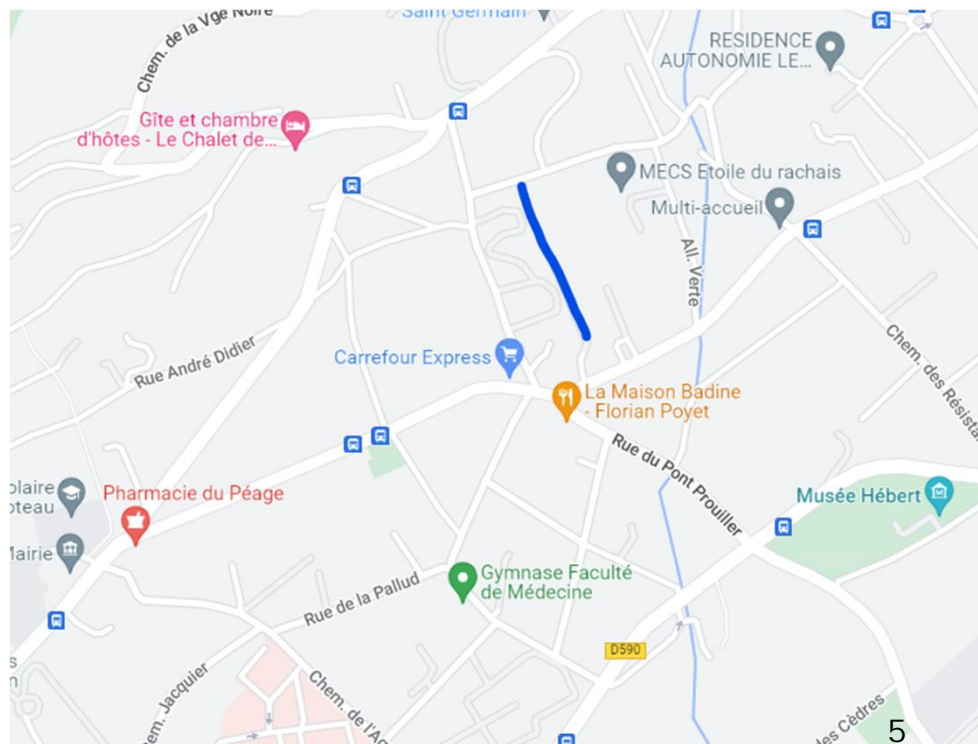
Fermeture chemin Union par les propriétaires

La commune recherche des alternatives pour conserver un cheminement piéton.



En cours

Réactions ? Propositions ?





Projets de mobilité à venir

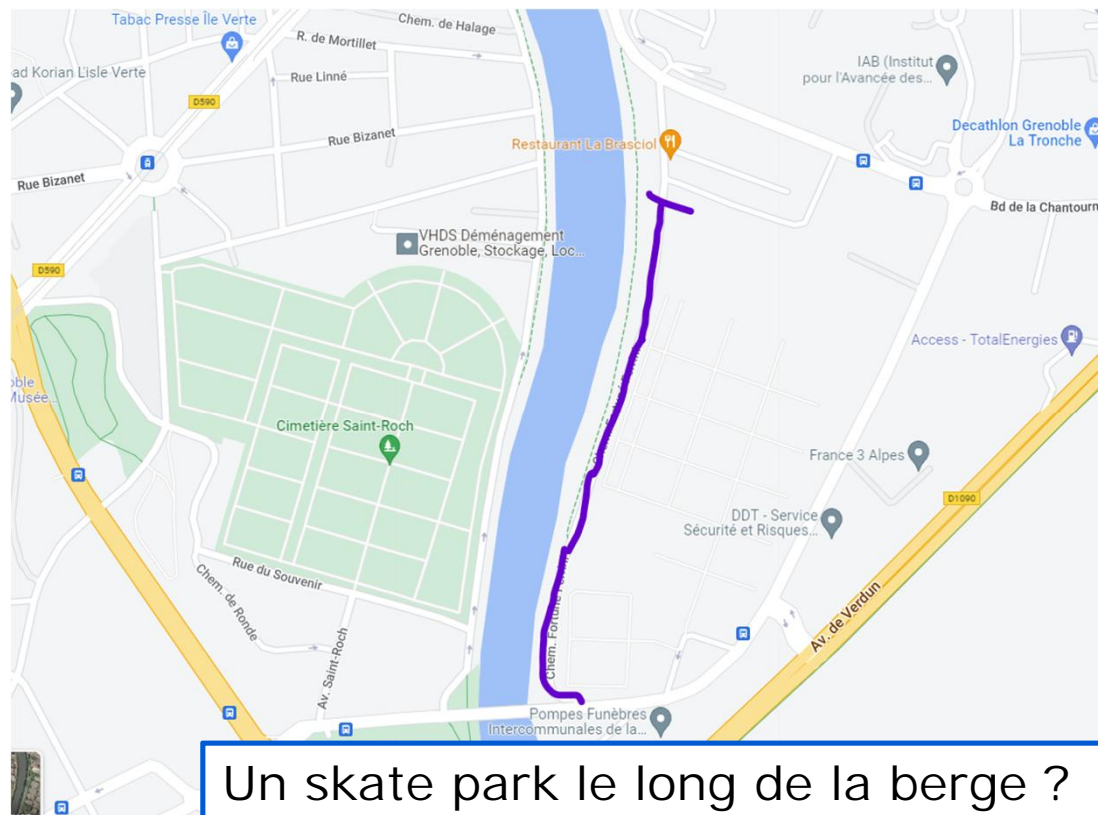
Fermeture du chemin
Ferrini aux véhicules
Ø Apaiser bords d'Isère

Pour piétons, cycles et
autres modes doux



Après travaux
SYMBHI

Des exceptions ?
Réactions ? Propositions ?





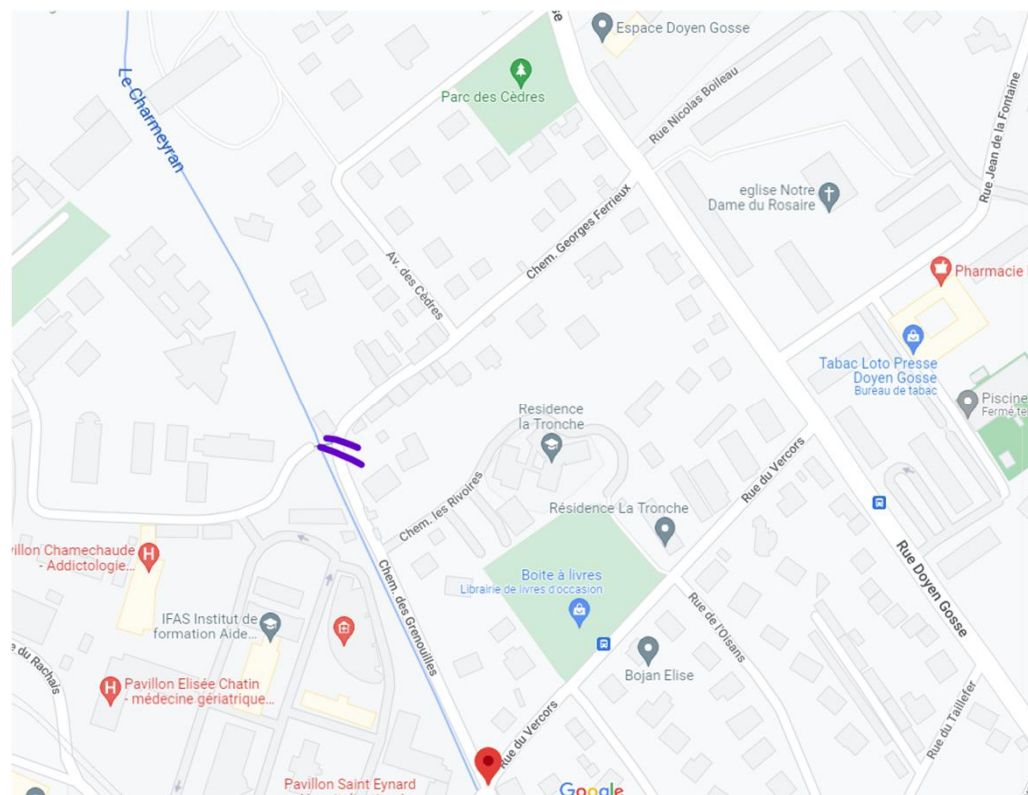
Projets de mobilité à venir

Test de fermeture haut du
chemin des Grenouilles
∅ Apaiser quartier Cèdres /
Ferrieux / Grenouilles

Passage piétons, cycles et
autres modes doux



Courant 2022



Réactions ? Propositions ?



Projets de mobilité à venir

Fermeture bout chemin de l'Agnelas

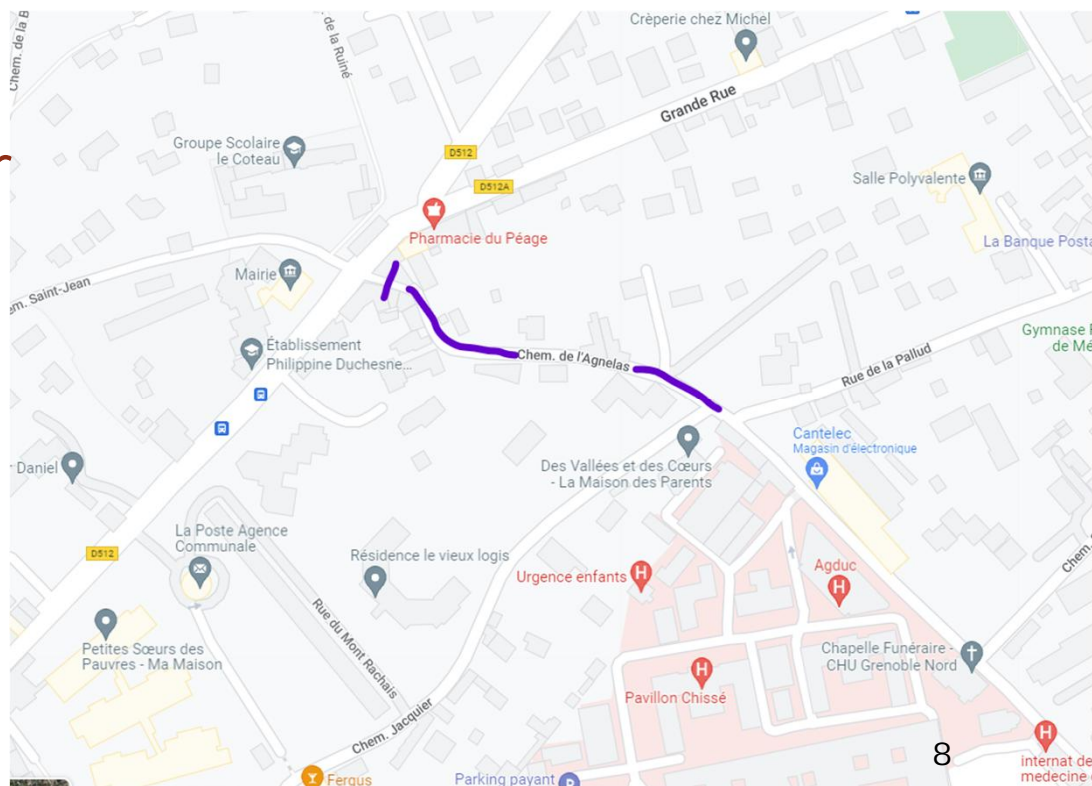
Ø Apaiser quartier / sécuriser chemin de l'école / favoriser modes doux

Passage piétons, cycles et autres modes doux



Courant 2022

Réactions ? Propositions ?





Projets de mobilité à venir

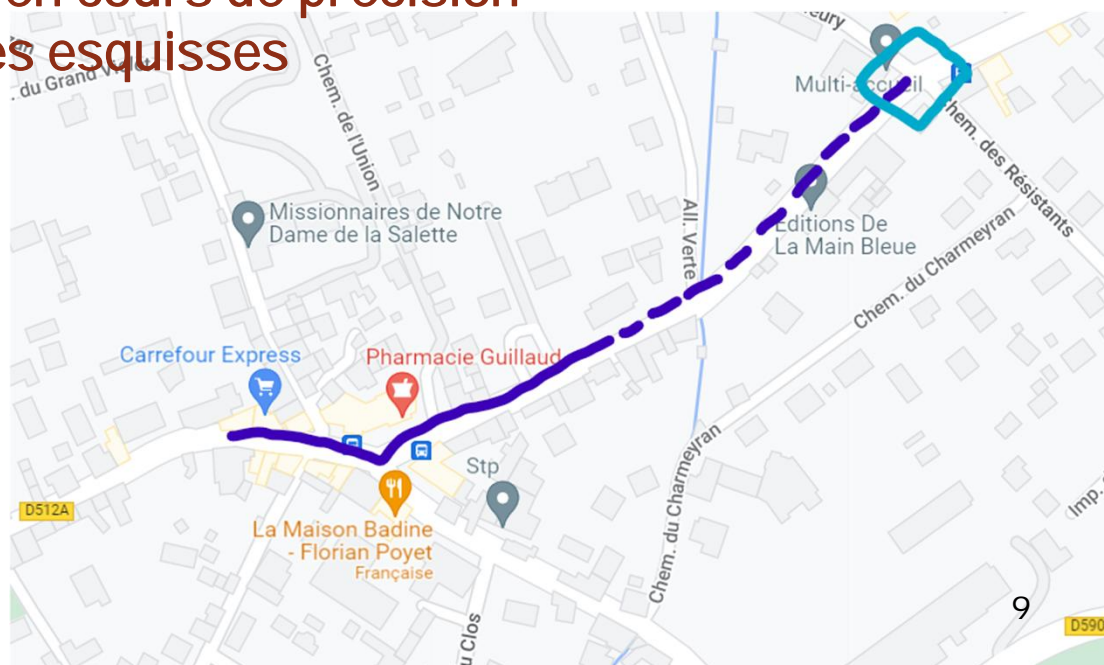
Projet Grande Tronche / Centre bourg – Reprise des études prochainement

- Ø Programme de travaux en cours de précision
- Ø Reprise des précédentes esquisses



Etude 2022 /
Travaux après
ceux de la Route de
Chartreuse

Réactions ? Propositions ?





La mobilité piétonne

Vous déplacez vous à pied au quotidien ?

Dans quel but ?

Avez-vous des idées pour améliorer ces déplacements ?

- Quartier par quartier
- Suivant les saisons et le moment de la journée
- Ø Chaleur l'été / éclairage nocturne
- Suivant les publics

Un nouvel outil en cours de finition : analyse voirie par scté Andyamo



Projet – Budget participatif

Étape 1 - Le dépôt des projets

Du 2 mai au 15 juin 2022

- › Téléchargez votre [bulletin de participation](#) et le [règlement](#) qu'il est conseillé de lire attentivement.
(Ces documents sont également disponibles au format papier à l'accueil de la mairie et à la bibliothèque le Verbe être.)
- › Participez si vous le souhaitez aux ateliers d'aide à la formalisation des projets organisés :
 - › **les mercredis 11 mai et 8 juin**, entre 18h et 20h, salle du conseil municipal en mairie.
- › Déposez vos projets **au plus tard le 15 juin** :
 - › au format papier en mairie ou au Verbe être avec la mention *à l'attention du service vie locale*,
 - › ou par mail à participation@ville-latronche.fr





Projet – Budget participatif

Étape 2 - L'étude des projets

Du 15 juin au 15 octobre 2022

- › Du 15 juin au 15 juillet : les projets déposés font l'objet d'une **étude de recevabilité** par l'Observatoire de la participation citoyenne. Les projets doivent répondre à l'ensemble des critères définis par l'article 4 du règlement.
- › Du 15 juillet au 15 octobre : les services communaux réalisent la **faisabilité technique, juridique et financière des projets**. Pendant cette période, les porteurs de projets pourront être contactés pour échanger sur le projet par les services communaux et un ou deux membres de l'Observatoire de la participation citoyenne.

Étape 3 - Le vote

Du 21 novembre au 17 décembre 2022

Pour pouvoir participer au vote, il faut être domicilié à la Tronche et avoir plus de 16 ans. Le vote sera organisé sous forme numérique et papier. Des urnes seront mises à disposition du public en mairie et à la bibliothèque le Verbe être.



Prochain collectif

Réunion à caler en septembre

Collectif mobilité

Compte-rendu de la réunion n°3 du 18 octobre 2022

Ordre du jour :

1. Points amenés par les membres du collectif
2. Points sur les dossiers en cours : projets impactant la voirie / concertation zone à faible émission tous véhicules / location trottinettes et VAE DOTT / autopartage privé accompagnement Parc de Chartreuse.
3. Point sur un espace de partage des documents du collectif.
4. Perspectives d'animation pour la suite

1. Points amenés par les membres du collectif

? Quel éclairage des rues en hiver pour les chemins sans trottoirs jusqu'à une certaine heure ?

→ Pour mémoire : les extinctions programmées actuellement sur la commune et qui vont se poursuivre sur d'autres zones dans les mois à venir ne se font qu'entre 23h00 et 6h00. Une panne d'alimentation ENEDIS sur Charmeyran et Résistants explique la mise au noir de ce secteur en ce moment. Les services techniques sont en lien avec l'entreprise.

? Ralentissement sur la route de Chartreuse entre les feux ?

→ D'une manière générale pour le projet d'aménagement de la route de Chartreuse, le travail qui va commencer avec les services de la Métro et nos services sera partagé avec le collectif et avec les habitants.

Concernant la portion de voie entre les feux du Gorget et ceux de Mentonne, cette zone est en amont du futur aménagement, les véhicules roulent vite sur la portion rectiligne. La ville regardera ce qui peut être envisagé et le groupe mobilités pourra évoquer des solutions à proposer

? Ralentissement sur la rue Doyen Gosse au niveau du parc des Cèdres. Dangereux pour les piétons, les parents se plaignent souvent.

→ La ville regardera ce qui peut être envisagé et le groupe mobilités pourra évoquer des solutions à proposer.

? Réflexion sur l'aménagement de la place de la grande Tronche

→ La ville précise que l'avant-projet (AVP) repart en analyse côté Métro. Les travaux ne se feront pas avant mi 2024 après l'aménagement route de Chartreuse. Le collectif propose de se retrouver sur place avec les plans d'AVP avant présentation commerçants et habitants.

Sur Grande Rue / face à Brise des Neiges : un ralentisseur vient d'être installé (coussin berlinois pour les deux sens) pour voir si ce dispositif permet de faire baisser la vitesse.

? Bornes de recharge électrique sur le domaine public : quid des personnes qui ne peuvent pas recharger chez elles.

→ Principe de recharge ponctuelle pour des véhicules en transit ou pour du dépannage. Les IRVE

(installation de recharge des véhicules électriques) sont obligatoires pour des constructions collectives neuves, certains commerçants, des parkings relais, des parkings employeurs. La Métropole prévoit d'installer prochainement 1 borne sur le Quai Yermoloff (2 emplacements de charge) et dans le P+R Sablons.

? Passage piéton glissant face opticien Grande Tronche

→ La ville signalera au secteur Nord-Est Métro, de la silice peut être mise dans les peintures pour donner une accroche.

Est-il possible en marge de ces réunions plénières de programmer pour le groupe mobilité une visite sur le terrain (2 ou 3h en journée) pour y voir des zones à problèmes et des zones avec des réalisations intéressantes sur notre commune ?

→ Principe validé. Pour commencer, repartir peut-être des cartes faites lors du premier atelier du collectif où des points noirs étaient identifiés.

Comment est la circulation autour des chemins Carronnerie et Hébert : Situation actuelle compliquée pour les piétons / cycles et qui va s'aggraver avec l'arrivée du programme immobilier sur la parcelle angle Hébert / Carronnerie (> 30 logements) – les diapos montées comme support de discussion sont jointes au compte-rendu.

→ **Chemin Hébert** : usage constaté de contournement du carrefour à feux Doyen Gosse / Maquis du Grésivaudan. Pas très confortable pour les cyclistes pour circuler et pour déboucher notamment à contre-sens (autorisé).

Problème de la traversée entre les deux sites du Musée → la ville note le besoin de supprimer 1 à 2 stationnements avant pour permettre aux véhicules de rester sur axe central. Le collectif discute de la mise en place d'une zone 20 qui légitimerait le piéton sur la route. La ville explique qu'effectivement tous les chemins sans trottoirs ne peuvent pas être passés à 20 km/h, les véhicules ne respecteraient pas tous les secteurs. Le chemin Hébert s'y prêterait toutefois bien. Le collectif discute aussi d'un changement de sens de circulation sur Hébert voire d'une interdiction de tourner à gauche le cas échéant. Les personnels et usagers du musée Hébert seront à consulter dans le processus.

→ **Chemin Carronnerie** : le collectif discute du principe d'un dispositif pour mieux sécuriser les piétons / cycles sur le haut du Chemin (au-dessus de la dernière poche 2 stationnements gauche montant). Chaussée centrale banalisée à étudier (permet de freiner les véhicules qui se croisent). La ville a saisi la Métro pour travailler sur la sécurité de débouché du nouveau programme immobilier. Le collectif sera tenu au courant de toute avancée sur la question.

La ville évoque également un autre projet immobilier (porté par Grenoble Habitat, 20aine de logements) juste au-dessus des Grenadines. Un aménagement (en complément des bonhommes marqués sur chaussées) pourrait être réalisé sur ce tronçon rectiligne du chemin pour faire ralentir les usagers.

Divers :

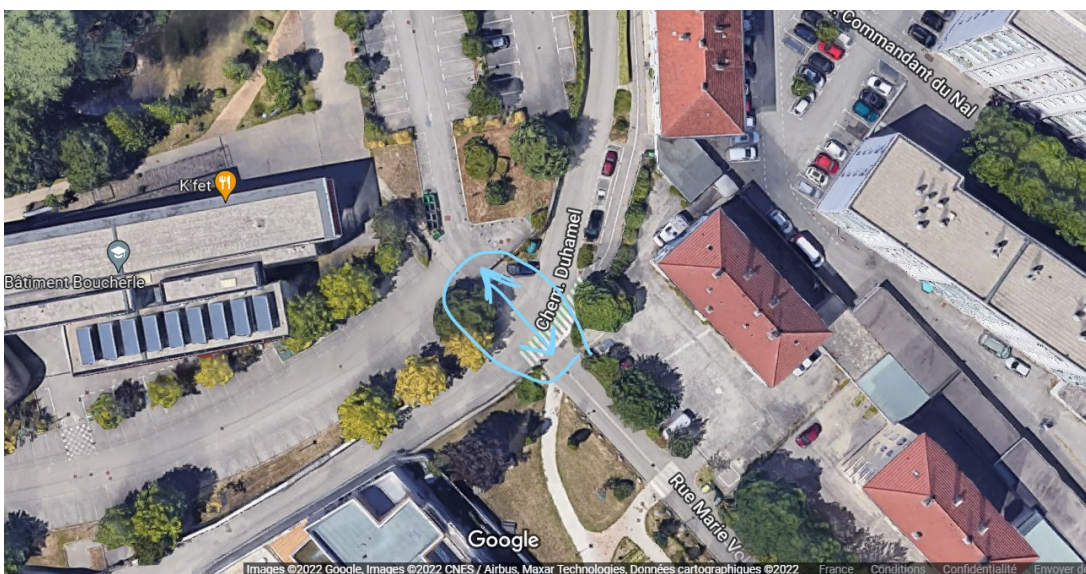
Chemin du Clos / Concorde / Cottin : plusieurs situations dangereuses sont rapportées.

→ La ville regardera la possibilité de poser un miroir (schéma ci-dessous).



Chemin de la Viotte : la pose des plots pour sécuriser les piétons le temps des travaux crée un alternat très long. Difficulté pour croiser, certainement des mouvements de marche arrière.
 → Peu de possibilités pour organiser le flux dévié de la Route de Chartreuse. La ville a fait mettre ce dispositif de plots pour sécuriser les piétons, déviés également sur cet axe.

Chemin Duhamel : circuit pour aller de rue Doyen Gosse au Tram (Pont des Hôpitaux) via le Parc Marie Volait. Au débouché de la rue Marie Volait un besoin rappelé de traversée sécurisée sur Duhamel pour rejoindre le portillon qui donne accès à la fac de pharmacie.
 → Pas possible de tracer un passage piéton classique au droit d'une rue circulée par des véhicules (contraire au Code de la sécurité routière). La ville regardera pour faire marquer à minima des « bonhommes ». Le collectif discute aussi de flécher avec une signalétique adaptée ces itinéraires modes actifs pour aller sur des pôles d'intérêt (Hôpital / transport en commun / équipements publics...)



Place Finaly : confort de la place qui passe par un ombrage plus important.
 → La ville vient d'avoir connaissance d'une technique de restauration des sols sur faible épaisseur pour planter des arbres et regardera ce qui peut être envisagé sur ce site.

2. Points sur les dossiers en cours

Point travaux impactant la voirie :

En cours : La circulation est bien perturbée du fait des travaux de réseaux Route de Chartreuse, avec des déviations par chemin de la Viotte, chemin Charles Pajon sur Corenc. Travaux qui se poursuivront au moins jusqu'à fin d'automne 2023. Le projet d'aménagement va être travaillé prochainement par la Métropole, maître d'ouvrage. L'expérimentation a malheureusement montré que tous les modes de déplacement ne peuvent pas cohabiter dans des conditions optimales sur cet axe avec les contraintes de gabarits obligatoires à conserver. Les aménagements cyclistes sont, à ce stade de réflexion, les plus compliqués à faire cohabiter. Les efforts seront préférentiellement mis sur la sécurité piétonne, engagement politique pris auprès des riverains, notamment pour cheminer vers le groupe scolaire.

En cours : les travaux du SYMBHI pour construire une station de pompage de 8m³/s sur la digue du chemin Ferrini. A terme l'angle chemin Ferrini / Chantourne sera amélioré (maison démolie, nouveau rattachement de terrain au domaine public). A l'issue de ce chantier, la ville ne devrait pas rouvrir le chemin Ferrini à la circulation routière au-delà du parking CROUS, il sera accessible aux modes actifs.

A venir : des travaux pour reprendre l'ouvrage busé du Charmeyran sous le chemin de Pont Prouiller. 6 mois de travaux, envisagés pour le moment par la Métropole de mai à octobre 2023. La ville tiendra le collectif informé de ce dossier dès que le service ouvrage d'art communiquera l'AVP.

A venir : piste cyclable bi-directionnelle et cheminement piéton le long du CHU Michallon sur le boulevard de la Chantourne depuis le bas du Quai Ferrini jusqu'au rond-point Décathlon. L'insertion de ces voies modes actifs sera revue aussi dans le giratoire, pour être à l'extérieur de l'anneau. La question de la priorité des vélos sur les voitures est posée par le collectif. Traitement de la portion sud du giratoire ?

Les 3 grands projets à venir Grande Tronche / Rte de Chartreuse / Bidirectionnelle Chantourne seront partagés avec le collectif au stade AVP.

Concertation zone à faible émission tous véhicules :

La Métro a débuté le 3 octobre une concertation volontaire sur plusieurs points de la future ZFE tous véhicules encore en discussion : les modalités d'application de la réglementation (ZFE permanente ou ZFE avec horaires et hors WE, dérogations, périmètre détaillé) et les dispositifs d'accompagnement des publics concernés.

2 temps d'information sur La Tronche : une rencontre terrain le jeudi 20 octobre à 16h face au parvis de l'agence postale et un atelier « d'intelligence collective » le mercredi 16 novembre à 18h salle de la Pallud.

Pour plus d'info : https://metropoleparticipative.fr/cms_viewFile.php?idtf=43673&path=Cahier-de-concertation-ZFE.pdf

Location trottinettes et VAE DOTT :

Le service fonctionne très bien sur La Tronche. Peu de problèmes déclarés. 3 emplacements en cours de changement :

- ↳ en bas du chemin de la Viotte (du fait de la déviation travaux) → sera relocalisé devant la Bibliothèque du Verbe Etre

- ↳ chemin du Coteau (proximité d'un transformateur / risque électrique et très forte gêne du voisin) → sera relocalisé un peu plus haut sur le chemin sous le mur de soutènement où il y a la benne à verres
- ↳ chemin Duhamel (tension importante sur les places de stationnement) → sera relocalisé avenue des Maquis face à la fresque de l'UGA et à gauche de l'escalier pour descendre sur le bâtiment Jean Roget).

Pratique d'autopartage privé assisté par le Parc de Chartreuse :

Il existe déjà sur l'agglomération un dispositif d'autopartage opéré par CITIZ, entreprise régionale dont la ville est actionnaire : des véhicules peuvent être réservés sur des emplacements dédiés ou empruntés sur domaine public s'ils sont disponibles au moment où l'on en a besoin (YEA!)

L'autopartage privé commence à également à être mis en place par des personnes désireuses de mutualiser des véhicules. C'est une forme d'accord entre un propriétaire privé d'un véhicule et des amis, des voisins, des membres d'une même association... Le PNRC propose un accompagnement gratuit à la mise en place de cette forme d'autopartage (conseils technique et juridique) et propose une assurance adaptée aux usagers (ce n'est pas un prêt de volant). Toute la documentation sera rendue accessible au collectif (cf point suivant).

4. Pour la suite...

Il est proposé que le collectif se réunisse à nouveau en séance plénière un mardi de janvier 2023. La date sera fixée rapidement. Il n'est pas possible d'augmenter la fréquence de ces temps.

En parallèle les membres du collectif proposent une réunion sur le terrain d'ici la fin d'année pour aller voir des points jugés prioritaires à traiter. La date sera également fixée rapidement.

Merci à tous de votre participation

PARTAGER UNE VOITURE

Pourquoi pas vous ?



Le Parc de Chartreuse propose une **expérimentation sur l'autopartage** et **recherche** des emprunteurs ou des propriétaires



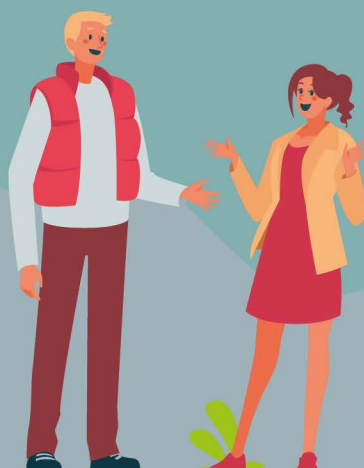
MISE EN RELATION ENTRE PROPRIÉTAIRES ET EMPRUNTEURS



ACCOMPAGNEMENT ET CONTRAT D'AUTOPARTAGE SUR-MESURE



ASSURANCE ADAPTÉE GRATUITE



Si vous êtes intéressés, rejoignez-nous

04 76 88 75 20 - accueil@parc-chartreuse.net

